



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le cinquième (5^e) jour du mois d'octobre 2020 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière présent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Denyse Blanchet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

Monsieur Denis Lalumière souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

Consultation publique

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1185 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 POUR AUTORISER LES LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Monsieur Lalumière demande s'il y a des gens qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Il n'y a aucune intervention en présence et aucun avis sur le web.

La séance de consultation se termine à 19 h 05.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Période de questions	Information
1.3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2020	Décision
	Correction à la résolution 2019-03-15 : numéro de lot	Décision
	Correction à la résolution 2020-07-05 : financement à même le surplus accumulé	Décision
1.4	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5	Adoption des comptes à payer	Décision
1.6	Dépôt de la situation financière au 2 octobre 2020	Information
1.7	Suivi des dossiers municipaux	Information

2. Administration

2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
-----	--	----------

- | | | |
|------------|---|-------------|
| 3. | Infrastructures municipales | |
| 3.1 | Remplacement de l'enseigne Stratford près du Domaine de la Sobriété | Décision |
| 3.2 | Renouvellement du contrat de soutien informatique Infotech | Décision |
| 4. | Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle | |
| 4.1 | Préavis de départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière | Décision |
| 4.2 | Ouverture de poste et embauche d'une firme de conseillers en dotation | Décision |
| 5. | Services de proximité, développement et tourisme | |
| 5.1 | Adoption du deuxième projet de Règlement no 1181 visant à modifier le règlement de zonage 1035 afin d'interdire dans certaines zones déterminées les résidences de tourisme sur le territoire de la municipalité de Stratford | Décision |
| 5.2 | Adoption du deuxième projet de Règlement no 1182 sur les usages conditionnels | Décision |
| 5.3 | Nomination des membres désignés par la Municipalité au conseil d'administration de la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer | Décision |
| 6. | Communications et participation citoyenne | |
| 7. | Vie communautaire, éducation, loisirs et culture | |
| 7.1 | Demande d'aide financière de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Granit | Décision |
| 7.2 | Demande du Club de Chasse et Pêche du lac Elgin | Décision |
| 7.3 | Collaboration à l'album de finissants de la Polyvalente de Disraeli | Décision |
| 8. | Finances, budget et taxation | |
| 8.1 | Vente pour défaut de paiement de taxes – Matricule à retirer | Décision |
| 9. | Urbanisme et environnement | |
| 9.1 | Appels d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles | Décision |
| 9.2 | Mandat à Me Mathieu Prince, de la firme Delorme, Lebel, Bureau, Savoie | Décision |
| 9.3 | Projet de carrière de Blocs de taille /Ansa Canada inc. | Information |
| 10. | Sécurité publique | |
| 10.1 | Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19 | Information |
| 10.2 | Autorisation d'heures pour la mise à jour du Plan de mesures d'urgence | Décision |
| 10.3 | Semaine de la prévention des incendies 2020 | Information |
| 11. | Affaires diverses | |
| 12. | Liste de la correspondance | |
| 13. | Période de questions | |
| 14. | Certificat de disponibilité | |
| 15. | Levée de la séance | |

1- Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 05.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2020-10-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Un citoyen demande si la municipalité a vérifié auprès de ses aviseurs légaux si la municipalité peut interdire les locations de résidence de tourisme. Si elle le peut, elle devrait vérifier auprès des propriétaires de résidences sur le bord des lacs, s'ils en veulent. Selon le citoyen, si on posait la question à plusieurs résidents du lac Elgin, plusieurs répondraient probablement qu'ils n'en veulent pas. Monsieur le Maire répond que les élus considèrent que les consultations ont permis aux gens de s'exprimer et que tous les commentaires reçus ont été examinés avec soin. Ils ne prévoient pas procéder à une consultation additionnelle comme le demande le citoyen. Nous avons reçu des points de vue en quantité suffisamment importante à ce moment-ci pour ne pas juger nécessaire d'aller consulter individuellement les citoyens.

Une citoyenne demande si la Municipalité peut réviser la réponse qu'elle a donnée à la CITQ sur sa demande de certification compte tenu que le retard avec lequel cette demande lui est parvenue est dû à un délai de traitement indu par cet organisme. Monsieur le Maire indique que la question de la date d'entrée en vigueur de l'effet de gel a fait l'objet de vérification légale et que seule la date de réception de la demande à la Municipalité peut être prise en compte. Ainsi, toutes les demandes CITQ reçues avant la date de l'avis de motion ont été considérées comme conformes à la réglementation municipale et toutes les demandes reçues après cette date doivent être considérées comme non conformes, suite au dépôt de l'avis de motion des projets de règlement no 1181 et 1182.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2020

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre tel que remis par la directrice générale.

2020-10-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Correction à la résolution 2019-03-15 : le numéro de lot 6 276 793 sera remplacé par le numéro de lot 6 276 783

Résolution concernant la bande de protection pour les milieux humides

Demande : Être exempté de respecter une bande de protection de 15 mètres du milieu humide sur le lot ~~6-276-793~~ 6 276 783.

CONSIDÉRANT que le milieu humide sur le terrain ~~6-276-793~~ 6 276 783 n'est pas identifié au plan de zonage STR-ZON-1;

CONSIDÉRANT que pour appliquer la bande de protection de 15 m pour un milieu humide, celui-ci doit être identifié au plan de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'application de la bande de protection des milieux humides relève du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lorsque celui-ci n'est pas identifié au plan de zonage de la municipalité de Stratford;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu;

QUE la Municipalité n'exige pas sur le lot ~~6-276-793~~ 6 276 783 de bande de protection autre que la bande de protection de 15 m du cours d'eau.

Correction à la résolution 2020-07-05 Ajouter : DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé

Amplificateurs d'ondes cellulaires au garage municipal et au centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE le signal des cellulaires ne peut être capté à l'intérieur du garage municipal et du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE les employés de travaux publics ne peuvent communiquer entre eux pour la poursuite des travaux ou en cas d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE cet enjeu est le même au centre communautaire et que la directrice générale est coordonnatrice des mesures d'urgence;

Il est proposé par Julie Lamontagne,
et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford autorise l'acquisition de deux amplificateurs d'ondes auprès de Claude Lefebvre au coût de 1 200 \$ avant taxes;

De FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 5 octobre 2020

8	DANY ST-ONGE (déplacements septembre et repas)	342.87 \$
9	BILO-FORGE INC. (penture Peterbilt, barrière Parc Lac-Aylmer)	388.48 \$
15	GESCONEL INC. (étiquettes, chemises, classeur)	601.50 \$
16	L'ECHO DE FRONTENAC INC. (avis public - règlement 1185)	197.30 \$
21	J.N. DENIS INC. (réparation camion incendie)	1 874.30 \$
29	VILLE DE DISRAELI (quote-part site enfouissement)	4 415.82 \$
55	BENOIT BOISVERT (déplacements septembre 2020)	41.60 \$
100	MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC (bail lots grève, accès public)	79.33 \$
212	LES BETONS L. BAROLET INC. (sable)	11 673.66 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (essence et diésel)	4 342.95 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	560.03 \$
641	PHILIPPE MERCIER (1994) INC. (remplacement lumières de rue au DEL)	8 990.48 \$
654	NAPA DISRAELI (0609) (antirouille, huile, filtres)	274.41 \$
697	TRANSPORT OPRDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette et transport matières rés. et org.)	10 879.52 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (lame, urée)	359.77 \$
1052	LE PRO DU CB INC (temps d'onde 1er oct. 2020 au 1er oct. 2021)	1 149.75 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements)	282.46 \$

1273	PNEUS ET FREINS 112 (pneus d'hiver)	1 892.26 \$
1320	RAYNALD DOYON (essuie-tout, papier toilette, nettoyant)	359.53 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (honoraires professionnels - rue Elgin)	2 860.58 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau)	853.99 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF	276.00 \$
1420	PIECES D'AUTO L. VEILLEUX INC.	39.30 \$
1425	NATHALIE BOLDUC (déplacement caisse)	16.50 \$
1444	MIGUEL GRENIER (repas)	26.46 \$
1498	GROUPE TI (facturation septembre 2020)	685.12 \$
1509	ERIC COTE (repas et vêtements)	136.88 \$
1513	PRIORITE STRATJ INC.	129.35 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MEGANTIC	36.98 \$
1558	DANIA BOISVERT	5.70 \$
1570	MARIE-CHRISTINE PICARD (services professionnels bandes riveraines)	1 321.25 \$
1572	METAL PICARD (rebâtir et machiner pompe et souder adaptateur)	701.35 \$
1573	ENSEIGNES BOUFFARD INC (affiches cannabis)	190.52 \$
1574	PROMOTION STRATFORD	50 000.00 \$
1575	MÉLANIE NADEAU (conception/impression maquette plan développement)	2 742.15 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	108 728.15 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2020-10-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 2 octobre 2020

La directrice générale/secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 2 octobre 2020.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Plan de développement Destination Stratford 2030

Le document imprimé est prêt à être distribué. Le visuel et le contenu représentent bien les efforts consacrés à doter Stratford d'une vision 2030. Nous avons prévu faire un dévoilement en présence notamment des président.es d'associations de la municipalité mais le passage de la zone jaune à orange (COVID) nous incite à la prudence. Nous préparons un lancement sur le web. Il est souhaité que ce document devienne un document de référence et un outil de suivi annuel des réalisations et de l'atteinte des objectifs.

Les échanges se poursuivent avec la Fabrique dans le contexte du plan de développement et de l'objectif de se doter « d'un cœur villageois ».

Services de proximité, développement et tourisme

Nous avons appris aujourd'hui que l'entreprise Xplornet, qui n'a pas obtenu l'appui ni de la MRC du Granit ni de la Municipalité de Stratford parce qu'elle ne répondait pas au critère de la technologie appropriée, recevrait une subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation pour le territoire de Stratford. Or, la Municipalité a donné son appui à trois entreprises et ce, à la condition expresse qu'un partenariat soit établi avec Communication Stratford, coop de solidarité, afin d'éviter toute situation de concurrence avec cette dernière. Nous suivons ce dossier préoccupant de très près.

Finances, budget et taxation

Le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'une aide financière pour les

municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Le montant accordé à Stratford est de 68 000 \$.

Urbanisme et environnement

Nous avons participé la semaine dernière à une réunion pour un projet d'écocentre à Weedon (St-Gérard). Le promoteur est le propriétaire de l'entreprise Coup de pouce et il a une expertise dans le domaine. Pour que le projet soit viable, 4 municipalités sont interpellées soit Weedon, Stratford, Beaulac-Garthby et Lingwick. Le plan d'affaires est présenté sur un horizon de 5 ans. Ce projet est intéressant pour Stratford. Des discussions doivent avoir lieu entre les municipalités pour déterminer les suites du dossier.

Sécurité publique

Des représentants de la Sûreté du Québec sont venus rencontrer les élus en séance de travail. Parmi les sujets abordés, il a été question de la vitesse sur le Chemin de Stratford et de la vitesse des embarcations sur le lac Aylmer. Le Chemin de Stratford fait l'objet d'opérations radar. Pour la vitesse sur le lac Aylmer, il y a eu 15 sorties, 119 interceptions de bateaux, 15 expulsions parce que des plaisanciers n'avaient pas de permis ou encore un manque d'équipements de sécurité. Ces bateaux sont escortés pour une sortie du lac. Le radar à l'entrée du village permet vraiment une diminution de la vitesse d'arrivée dans le village. Le problème est davantage à la sortie quand les personnes augmentent leur vitesse pour monter la côte. Par ailleurs, les policiers reçoivent peu de plaintes pour le bruit, mais pour qu'une plainte soit enregistrée la personne doit signer la plainte. Non seulement peu de gens appellent mais peu de gens souhaitent signer la plainte. C'est bien la Sûreté du Québec qui assure l'application du règlement sur l'ordre et la paix publique, comme dans toutes les municipalités de la MRC du Granit.

2- Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

3- Infrastructures municipales

3.1 Remplacement de l'enseigne municipale en face du Domaine de la Sobriété

CONSIDÉRANT la demande du comité d'embellissement d'actualiser l'enseigne municipale située en face du Domaine de la Sobriété;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Publiforme Inc. permet à un coût raisonnable d'unifier notre image municipale;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER l'acquisition auprès de Publiforme Inc. d'une enseigne en Dibond avec une lamination pellicule avec support au dos, au coût de 800 \$ avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-10-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.2 Renouvellement du contrat de soutien informatique Infotech

CONSIDÉRANT QUE le service administratif est satisfait des services rendus par Infotech;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service actuellement en vigueur par une entente signée pour les années 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020 se termine le 31 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat est auto reconduit pour une durée de trois ans, sans augmentation, au coût de 7 105 \$/année avant taxes;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER cette dépense pour l'année 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 se terminant le 31 octobre 2023;

DE PROCÉDER dès janvier 2023 à une évaluation de satisfaction des produits et des services reçus de cette firme.

2020-10-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

4.1 Préavis de départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a retenu les services de Mme Denyse Blanchet à titre de Directrice générale / Secrétaire-trésorière, et ce, pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE le contrat signé avec Mme Blanchet prévoit que cette dernière peut y mettre un terme moyennant un préavis écrit de trois (3) mois;

CONSIDÉRANT QUE Mme Blanchet a transmis un tel préavis à la Municipalité;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

D'ACCEPTER le préavis de fin de contrat transmis à la Municipalité par Mme Blanchet;

DE REMERCIER chaleureusement Mme Blanchet pour sa contribution importante à l'avancement de la Municipalité de Stratford.

2020-10-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2 Ouverture de poste, formation d'un comité de sélection et embauche d'une firme de conseillers en dotation

Ouverture de poste et comité de sélection

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière de la Municipalité prendra fin dans les prochains mois;

CONSIDÉRANT la très grande importance de ce poste pour le bon fonctionnement de la municipalité;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE PROCÉDER à l’affichage du poste de Directeur général / Secrétaire-trésorier de la Municipalité;

DE MANDATER un comité de sélection afin d’effectuer les démarches nécessaires à la dotation de ce poste et de formuler au Conseil des recommandations quant à la nomination du prochain directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité;

DE DÉSIGNER comme membres du comité de sélection le maire Denis Lalumière et les conseillères Isabelle Couture et Julie Lamontagne.

2020-10-07

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

Conseillers en dotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford doit pouvoir compter sur un directeur général / secrétaire-trésorier qui soit en mesure d’assumer pleinement cette fonction;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pu constater que la dotation d’un tel poste pose des défis importants;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge nécessaire de prendre les moyens nécessaires pour assurer le succès de cette démarche de dotation;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a sollicité des offres de services de trois firmes spécialisées en dotation;

CONSIDÉRANT QUE l’offre de services déposée par le Service des ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est celle qui répond le mieux aux besoins du Conseil;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu :

DE MANDATER le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM pour soutenir la Municipalité dans le processus de dotation du poste de directeur général / secrétaire-trésorier, et ce, aux conditions prévues dans la proposition déposée à la Municipalité le 1^{er} octobre 2020;

DE FINANCER le coût de ces services à même le surplus accumulé, jusqu’à concurrence de douze mille dollars (12 000 \$).

2020-10-08

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

5. Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Adoption du deuxième projet de Règlement no 1181 visant à modifier le règlement de zonage 1035 afin d’interdire dans certaines zones déterminées les résidences de tourisme sur le territoire de la municipalité de Stratford

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives aux résidences de tourisme sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire désormais encadrer les résidences de tourisme par le biais d’un règlement sur les usages conditionnels afin d’assurer leur intégration harmonieuse sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE pour assujettir l’usage « résidence de tourisme » au Règlement sur les usages conditionnels, cet usage doit être interdit dans certaines

zones déterminées par le Règlement de zonage;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 1181 : VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1035 AFIN D'INTERDIRE DANS CERTAINES ZONES DÉTERMINÉES LES RÉSIDENCES DE TOURISME SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE STRATFORD, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa Directrice-Générale / Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

2020-10-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Adoption du deuxième projet de Règlement no 1182 sur les usages conditionnels

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le pouvoir, en vertu des articles 145.31 à 145.35 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, d'adopter, de modifier ou d'abroger un règlement relatif aux usages conditionnels sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a des usages qui peuvent bien s'intégrer à d'autres usages à condition qu'un contrôle adéquat de leur implantation et de leur exercice soit réalisé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité juge opportun de se doter de cet outil réglementaire pour tenir compte de situations particulières pouvant survenir sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le règlement relatif aux usages conditionnels agit comme un complément à la réglementation d'urbanisme existante en permettant que des usages acceptables pour la population et compatibles avec le milieu puissent être implantés à la suite d'une procédure d'évaluation et sans qu'il soit nécessaire de modifier chaque fois la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier les dispositions relatives aux résidences de tourisme sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire désormais encadrer les résidences de tourisme par le biais d'un règlement sur les usages conditionnels afin d'assurer leur intégration harmonieuse sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la location à court terme de chalets ou résidences en bordure des plans d'eau soulève des enjeux qui pourraient avoir des répercussions sur la qualité de l'eau des lacs, liés notamment à la capacité des installations septiques et aux pratiques sur et dans l'eau;

CONSIDÉRANT QUE la location court terme peut soulever des enjeux variés quant

aux possibilités de nuisance et de détérioration des milieux de vie du voisinage;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a créé un comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 1182 : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS,
dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa Directrice générale / Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

2020-10-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.3 Nomination des membres désignés par la Municipalité au conseil d'administration de la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer

CONSIDÉRANT QUE les Règlements généraux de la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer (SGPLA) stipulent à l'article 32 que trois des neuf membres de son conseil d'administration sont désignés par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a désigné deux conseillers municipaux et un membre non-élu comme membres du conseil d'administration de la SGPLA;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

DE RENOUVELER la désignation de M^{me} Isabelle Couture, conseillère, M. Marc Cantin, conseiller et M. Alain Lizotte à titre de membres du conseil d'administration de la SGPLA.

2020-10-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Communications et participation citoyenne

7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

7.1 Demande d'aide financière de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Granit

CONSIDÉRANT le rôle important joué par le Centre de santé et de Services sociaux (CSSS) du Granit pour la santé et le bien-être de la population du territoire;

CONSIDÉRANT que la Fondation du CSSS du Granit soutient l'amélioration continue de la qualité et de l'accès aux soins et services, notamment par l'acquisition d'équipements médicaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford souhaite soutenir cette levée de fonds comme le font la plupart des autres municipalités de la MRC;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

2020-10-12 D'AUTORISER un don de 250\$ à la Fondation du CSSS du Granit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2 Demande du Club de Chasse et Pêche du lac Elgin

CONSIDÉRANT QUE le Club de Chasse et Pêche du lac Elgin est sur la liste des refuges de la municipalité en cas de sinistre ;

CONSIDÉRANT la demande du Club de Chasse et Pêche du lac Elgin à l'effet de dégager la neige de l'entrée du Club régulièrement afin d'en assurer l'accessibilité;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

2020-10-13 D'AUTORISER ce déneigement par le Service des travaux publics de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.3 Collaboration à l'album de finissants de la Polyvalente de Disraeli

CONSIDÉRANT la demande de collaboration financière de la Polyvalente de Disraeli à la production annuelle de l'album des finissants;

CONSIDÉRANT l'importance que la Municipalité accorde à la diplomation des jeunes de Stratford;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite féliciter les jeunes de Stratford et de toute la Commission scolaire des Appalaches pour avoir complété avec succès leurs études secondaires;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

2020-10-14 DE PARTICIPER financièrement à l'élaboration de l'album des finissants de la Polyvalente de Disraeli pour un montant de 65 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8. Finances, budget et taxation

8.1 Vente pour défaut de paiement de taxes – Matricule à retirer

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 1022 du Code municipal, il a été approuvé, par le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford, une liste des personnes endettées envers la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible de confirmer que le propriétaire des lots 5 643 101, 5 643 352, 5 643 350 et 5 643 351 a bien reçu les avis indiquant qu'il était en défaut de paiements de taxes;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE DEMANDER à la MRC du Granit de retirer de la vente pour taxes non payées, l'immeuble immatriculé au numéro 4769 17 6357.

2020-10-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9. Urbanisme et environnement

9.1 Appels d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a exercé son droit de retrait à l'égard de la compétence de la MRC du Granit - collecte, transport et traitement des matières organiques à l'exception des matières organiques industrielles et des boues de fosses septiques et de systèmes de traitement municipaux ;

CONSIDÉRANT la Municipalité du Canton de Stratford a exercé son droit de retrait à l'égard de la compétence de la MRC du Granit - collecte, transport et traitement des ordures ménagères ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a exercé son droit de retrait à l'égard de la compétence de la MRC du Granit en ce qui a trait à la collecte et au transport des matières recyclables, tout en maintenant sa participation dans l'entente de gré à gré avec Récupération Frontenac jusqu'au 31 décembre 2021;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE DÉPOSER trois appels d'offres distincts sur invitation;

DE SOUMETTRE dans le devis technique les obligations suivantes :

QUE les collectes se fassent le lundi, à l'exception de certains congés fériés;

QUE la cueillette soit obligatoirement mécanisée sauf pour la cueillette des encombrants;

QU'il y ait 23 collectes de matières résiduelles et deux collectes d'encombrants selon un calendrier prédéterminé entre le 4 janvier 2021 et le 27 décembre 2021;

QU'il y ait 23 collectes des matières recyclables selon un calendrier prédéterminé entre le 4 janvier 2021 et le 27 décembre 2021;

QU'il y ait 32 collectes des matières compostables selon un calendrier prédéterminé entre le 4 janvier 2021 et le 27 décembre 2021;

2020-10-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Mandat à Me Mathieu Prince, de la firme Delorme, Lebel, Bureau, Savoie

CONSIDÉRANT le jugement dans le dossier 350-17-000059-181;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit être représentée pour que le jugement sur le fond de l'affaire soit rendu;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater un avocat pour ce mandat;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

QUE le mandat d'agir pour toutes les fins utiles relatives au dossier 350-17-000059-181 soit confié à Me Mathieu Prince, du bureau Delorme Lebel Bureau Savoie.

2020-10-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.3 Projet de carrière de Blocs de taille / Ansa Canada Inc.

Une entreprise désire rouvrir la carrière de granit qui a été en opération sur le versant est du lac Elgin. Comme il s'agit de terres publiques, la Municipalité n'a pas juridiction sur ce projet. Le promoteur doit toutefois tenir une séance de consultation publique pour que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles examine sa demande. Il a tenté de tenir cette rencontre le 6 octobre 2020 mais personne n'était au courant puisque l'avis avait été publié dans La Tribune sans nous en informer. Une nouvelle date sera arrêtée et nous publiciserons cette dernière auprès des citoyens.

10. Sécurité publique

10.1 Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19

La sécurité civile de l'Estrie nous contacte une fois semaine pour vérifier si nous avons de nouveaux enjeux. Nous sommes toujours en zone orange mais le gouvernement nous demande à tous les citoyens de réduire le plus possible leurs contacts et ce, jusqu'au 28 octobre. Les rassemblements de 25 personnes ou moins sont permis, y compris dans le cadre des séances du Conseil. Toutes les activités qui se tiennent au centre communautaire regroupent davantage de 10 à 12 personnes et tous collaborent. Chaque salle a ce qu'il faut pour la désinfection. Les mesures sanitaires sont suivies de façon rigoureuse par les membres du personnel et les citoyens.

10.2 Autorisation d'heures pour la mise à jour du PMU

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'actualiser notre préparation à faire face aux sinistres;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'implanter un système d'alerte au citoyen;

CONSIDÉRANT notre entente de services avec Priorité StraTJ qui a permis de développer notre Plan des mesures d'urgence;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

D'AUTORISER une banque de 10 jours à l'adjointe administrative ainsi qu'au lieutenant Christian Vachon pour réaliser la mise à jour et initier l'accès citoyen à l'information en cas de sinistre.

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-10-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.3 Semaine de la prévention des incendies 2020

Nous soulignons que nous sommes dans la semaine de la prévention des incendies 2020. Le thème est : « Le premier responsable, c'est toi ! »

11- Affaires diverses

12- Liste de la correspondance

13- Période de questions

Un citoyen s'informe sur les risques possibles de la pierre située en surplomb aux abords du chemin Lapierre. Monsieur le Maire explique que la municipalité doit vérifier si la pierre bouge.

Une deuxième question porte sur la situation de l'aqueduc. La directrice générale explique que nous avons repris un peu de réserve mais pas suffisamment pour retirer l'avis d'étiage. Monsieur le Maire ajoute que cette situation préoccupe les membres du Conseil et que des hypothèses de solution sont inventoriées.

Un citoyen manifeste son regret de voir partir la directrice générale.

Un citoyen questionne le fait que si quelqu'un a un logement intergénérationnel et qu'advienne qu'il n'en ait plus besoin, qu'il ne pourra en faire une résidence de tourisme car ce serait un immeuble de deux logements. Monsieur le Maire lui répond qu'une résidence intergénérationnelle ne compte qu'un seul logement selon le projet de règlement et que par conséquent il répondrait au premier critère d'une résidence de tourisme qui est d'être un logement.

Dans le projet de règlement sur les résidences de tourisme, un citoyen souligne qu'on ne fait pas mention du nombre de vidanges de la fosse septique. Monsieur le Maire répond que cette question est toujours sur la table et qu'elle sera traitée probablement dans le règlement de la taxation sur les boues septiques où les tarifs sont en fonction d'une fréquence. Dans une deuxième question, il aborde la question de la protection de nos lacs des plantes envahissantes. Il fait référence au lac Bromont et au lac Brompton où des sommes importantes ont été dépensées pour préserver la santé des lacs. Monsieur le Maire explique que des projets de station de lavage sont en discussion et que la protection des lacs est un dossier actif à la municipalité.

Une citoyenne demande s'il y aura des documents de référence pour savoir notamment ce qui sera nécessaire pour répondre aux règles de sécurité incendie. Monsieur le Maire répond que ce sera le cas puisque la volonté n'est pas de prendre en défaut les propriétaires de résidence de tourisme mais bien d'assurer la sécurité des locataires. De plus, elle questionne à savoir combien de temps cela prendra pour avoir une réponse à une demande. La secrétaire trésorière reprend le processus d'adoption du règlement ainsi que le processus prévu au règlement pour donner une réponse à une demande. Monsieur le Maire précise le processus pour qu'une résidence de tourisme soit en règle et qu'elle puisse recevoir sa certification CITQ.

Une autre citoyenne demande des éclaircissements sur la notion d'infraction prévue au règlement. Monsieur le Maire indique que ce sont des infractions par rapport au règlement lui-même.

Un citoyen demande si nous avons des statistiques sur l'évolution du tonnage pour les déchets et le compostage. Monsieur le Maire indique que nous pourrions préparer un petit tableau pour la séance de novembre à ce propos.

Un citoyen fait la remarque que quand nous aurons un écocentre que cela devrait améliorer grandement la situation.

Un citoyen demande si nous avons une évaluation du coût du déneigement de la cour du Club de Chasse et Pêche. Monsieur le Maire répond qu'il est prévu de le faire en même temps que le chemin et de simplement faire un passage pour se rendre à l'entrée.

Un citoyen demande s'il doit attendre la fin de la construction de sa maison pour faire une demande de résidence de tourisme. Le Maire répond que cela doit être discuté avec les membres du CCU mais que si les plans sont précis et que les citoyens peuvent répondre aux critères d'évaluation d'une demande, les membres du CCU verront s'ils sont suffisamment informés. Le citoyen félicite le Conseil pour le travail accompli au sujet du projet de règlement.

14- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Denyse Blanchet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce cinquième (5^e) jour d'octobre 2020.

15- Levée de la session régulière

Il est proposé par Isabelle Couture,
et résolu :

Que la séance soit levée à 21 h 45.

2020-10-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Denyse Blanchet
Directrice générale et secrétaire-
trésorière